

Calendrier des premières inscriptions

La Proviseure du lycée Nord Caraïbe-Bellefontaine informe les parents d'élèves du calendrier et des formalités de premières inscriptions pour l'annéescolaire 2025-2026 :

Pré BAC

Doc établissement origine

Lycée général et technologique :

↳ Inscriptions en seconde Générale :

Date d'accueil	Heure	Lieu
<u>Mardi 01 Juillet 2025</u>	7h00-11h30	Salle polyvalente

↳ Inscriptions en seconde technologique (Science et Technologie de l'Hôtellerie STHR) :

Date d'accueil	Heure	Lieu
<u>Mardi 01 Juillet 2025</u>	13h00-15h30	Salle polyvalente

Lycée Professionnel :

↳ Inscriptions en seconde BAC PRO (familles de métiers)

Date d'accueil	Classes	Heure	Lieu
<u>Mercredi 02 Juillet 2025</u>	<u>MHR</u> * (1-Cuisine / Commercialisation et Service en Restauration)	7h00-11h30	Salle polyvalente
	<u>MDA</u> * (1-Boulangier-Pâtissier 2-Poissonnier écailler traiteur)	13h00- 15h30	

* **MHR** : METIERS DE L'HOTELLERIE ET DE LA RESTAURATION

***MDA** METIERS DE L'ALIMENTATION

↳ Inscriptions en Première année de CAP

Date d'accueil	Classes	Heure	Lieu
<u>Jeu</u>di 03 <u>Ju</u>illet <u>2025</u>	1 CAP CUISINE 1CAP HCR* CS CDR*	7h30-11h30	Salle polyvalente

* *CHCR* : COMMERCIALISATION en HOTEL-CAFE-RESTAURANT

* *CS CDR* : Certificat de Spécialisation Cuisinier en Desserts de Restaurant

↳ Post BAC : 1^{ère} année de BTS Management en hôtellerie-restauration et Certificat de Spécialisation Barman

Date d'accueil	Classes	Heure	Lieu
<u>Vend</u>redi 04 <u>Ju</u>illet 2025	1^{ère} année BTS CS BARMAN	7h30-11h30	Salle polyvalente

* *CS BARMAN* : Certificat de Spécialisation Barman

**La Provisseure
M.D HEJOAKA**

Pièces à fournir pour l'inscription

Nombre de pages à lire :

Nouveaux élèves	
• 2 Photos d'identité	
• Avis d'affectation remis par l'établissement d'origine	
• Photocopie du livret de famille pages de l'élève + pages du /des parents)	
• Justificatif d'adresse de moins de 3 mois (facture eau, téléphone, électricité)	
• Photocopie de la pièce d'identité/du passeport ou du titre de séjour du parent ou tuteur responsable	
• Photocopie de la pièce d'identité, du passeport ou du titre de séjour de l'élève	
• Certificat de fin de scolarité (exéat)	
• L'attestation d'assurance 2025/ 2026	
• Bulletins du 1 ^e , 2 ^e e et 3 ^e e trimestre de l'année scolaire 2025 / 2026	
• Photocopies des pages du carnet de vaccination de l'élève	
• Si votre enfant a la reconnaissance MMPH , est à besoins éducatifs particuliers ou a des problèmes de santé, merci de fournir la photocopie de son PAP, PAI, PPS, des aménagements d'examens au DNB, des bilans.	
• Questionnaire médical joint à compléter pour les élèves de la voie professionnelle et technologique / à remettre sous enveloppe cachetée	
• Afin de verser aux élèves de la voie professionnelle l'indemnité pour les Période de Formation en Milieu Professionnel, un RIB doit obligatoirement être remis à l'inscription : -pour les élèves majeurs un RIB à leur nom -pour les élèves mineurs un RIB à leur nom ou au nom du parent	

Nouveaux étudiants

- Relevé de notes du baccalauréat
- Photocopies des diplômes obtenus
- Photocopie de la pièce d'identité /du passeport ou du titre de séjour
- Notification de bourse de l'année précédente pour les étudiants ayant déjà effectué une année universitaire ou en école supérieure.
- Notification de bourse pour l'année 2025-2026 (attribution définitive ou conditionnelle si réception)
- Bulletins scolaires de l'année 2025 /2026
- L'attestation d'assurance 2025 / 2026
- Un justificatif d'adresse de moins de 3 mois (facture eau,téléphone, électricité
- Attestation de recensement ou JAPD (journée d'appel et de préparation à la défense)

ATTENTION : TRANSMISSION DEMATERIALISEE DES PIECES A FOURNIR

Les documents administratifs doivent être transmis à l'adresse mail suivante, avant la date d'inscription : vie-scolaire.9720823m@ac-martinique.fr

Merci de respecter les normes suivantes :

- Fichiers en **format PDF** uniquement
- Préciser l'objet du mail de la façon suivante :
- Pièces inscriptions 2025- 2026 + NOM_PRENOM_CLASSE

Exemple : « pièces inscriptions2025 - 2026 DURAND Pierre 1CAP Cuisine

En cas de difficulté de transmission informatisée, merci de fournir les photocopies de l'ensemble des pièces à fournir le jour de l'inscription

Formalités obligatoires et informations

- Attention ! La première inscription n'est pas qu'une formalité administrative, **c'est surtout un accueil** : merci de bien vouloir respecter les horaires indiqués - **La présence de l'élève et de son représentant légal est obligatoire**
- **Votre enfant sera photographié** le jour de l'inscription afin de téléverser sa photo dans le logiciel de vie scolaire PRONOTE (toutes les filières confondues)
- **Une attestation d'inscription** vous sera remise afin de vous permettre d'effectuer les démarches auprès des services de transport scolaire
- Vous prendrez connaissance de la **tenue réglementaire** en vigueur au lycée, des listes de **manuels scolaires** et des modalités obligatoires de **restauration scolaire** pour les filières technologiques et professionnelles.
- Vous procéderez aux **signatures des autorisations parentales** (sorties pédagogiques obligatoires, droit à l'image)
- Vous renseignerez sur place : **le dossier administratif de l'élève**, une **fiche de renseignements médicaux** à remplir auprès des services de santé scolaire
- Tous les élèves relevant de l'enseignement professionnel et technologique **sont demi-pensionnaires de fait**.
- **Vous pourrez effectuer une demande d'inscription à l'internat** qui sera analysée dans le cadre d'une commission d'affectation. A l'issue de cette commission, une réponse vous sera adressée par mail (l'internat n'est pas accessible aux étudiants)
- **Les tenues professionnelles sont à la charge des élèves/des étudiants et de leur famille** pour les filières technologiques et professionnelles. Vous pourrez bénéficier d'un échéancier pour le paiement de ces dernières. Concernant les modalités d'essayage des tenues professionnelles, les mensurations se feront directement à la société Nice Looking (Bd du Général de Gaulle, Fort-de-France). Vous trouverez **la grille tarifaire sur la page suivante**
- Vous pourrez faire l'acquisition du tee-shirt d'EPS pour la somme de 10 euros. Vous pourrez également adhérer à l'UNSS pour profiter à la pause méridienne des activités sportives (l'adhésion coûte 10 euros).
- **Les parents sont tenus de payer le 1er trimestre de l'internat ou de la demi-pension en ligne ou en présentiel au plus tard le lundi 8 septembre 2025.**

TARIFS DES TROUSSEAUX PROFESSIONNELS

CLASSES	FILLES	GARCONS
BAC PRO MDA (Métiers de l'Alimentation)	169,44€	169,44€
CAP CUISINE	197,50€	197,50€
CAP HCR (Hôtel Café Restaurant)	Tenue jupe : 263,82€ ou Tenue pantalon : 263,59€	266,40€
BAC PRO MHR (Métier de l'Hôtellerie et de la Restauration)	Tenue jupe : 332,95€ ou Tenue pantalon : 332,72€	340,43€
STHR	Tenue jupe : 314,76€ ou Tenue pantalon : 314,53€	317,96€
BTS MHR	177,51 €	190,39 €
Certificat de spécialisation BARMAN	206,90€	209,33€
Certificat de spécialisation cuisinier en desserts de restaurant	141,91€	141,99€
BAC PRO POET	144,12 €	144,12€

Service médical en faveur des élèves

Nom du médecin de l'éducation nationale :

Établissement scolaire :

Questionnaire médical à remplir par les parents

Votre enfant, dans le cadre de sa formation professionnelle, aura à travailler sur des machines dangereuses ou à utiliser des produits dangereux. Étant mineur, votre enfant doit **obligatoirement** bénéficier d'une visite médicale par le médecin de l'Education nationale.

En cas d'absence sans motif valable (hospitalisation, maladie, évènement familial grave...) à 2 convocations, aucun avis médical ne pourra être donné. Votre enfant ne pourra alors pas suivre les travaux réglementés nécessaires à sa formation (accès aux ateliers, période de formation en milieu professionnel)

A cet effet, il vous est demandé de remplir le questionnaire ci-dessous destiné au médecin en charge d'examiner votre enfant.

Vos réponses sont strictement confidentielles, soumises au secret médical.

Vous mettrez ce document complet sous enveloppe cachetée libellée à l'attention du médecin de l'Education nationale, afin qu'elle soit remise à l'infirmier(e) de l'établissement scolaire (ou, à défaut, au professeur principal)

Nom et prénom de l'élève : Classe :

Né(e) le :

Téléphone(s) des parents :

Nom et coordonnées du médecin traitant :

.....

1. Maladies présentées antérieurement par votre enfant :

→ a-t-il fait des convulsions ? non oui si oui, à quel âge ?

→ a-t-il eu d'autres maladies neurologiques ? non oui s'agissait-il d'une méningite ? oui non

→ a-t-il eu des maladies respiratoires ou allergiques ? non oui précisez :

→ a-t-il fait des otites à répétition ? non oui

→ a-t-il eu des problèmes de hanche ou de dos non oui

→ Autres maladies importantes :

→ A-t-il eu des accidents ? non oui précisez :

→ A-t-il été hospitalisé, opéré, ... ? non oui précisez :

2. Vaccinations :

Il est rappelé que l'autorisation de travail sur les machines dangereuses est conditionnée par une situation vaccinale à jour au regard des obligations prévues par la Loi.

3. État de santé actuel de votre enfant :

→ a-t-il souvent des rhumes, sinusites, angines, bronchites, otites ? non oui

→ actuellement présente-t-il d'autres troubles ? (soulignez et précisez)

• asthme:

.....

• eczéma, allergie, urticaire :

.....

• pertes de connaissance, malaises :

.....

• problèmes de dos ou d'articulations :

.....

• maux de tête :

.....

• problèmes de vue ou de fatigue oculaire :

.....

→ est-il souvent absent ? non oui

→ est-il suivi par un médecin, un psychologue, un psychiatre ? non oui

→ suit-t-il un traitement ? non oui précisez :

.....

→ votre enfant a-t-il bénéficié d'un suivi en CAMPS, CMP, CMPP ou Hôpital de jour non oui précisez :

.....

→ votre enfant bénéficie-t-il d'1 PAI, 1 PAP ou 1 PPS non oui précisez :

→ avez-vous autre chose à signaler ? (par exemple : caractère, comportement, vie familiale)

.....

.....

Nous vous demandons de confier à votre enfant son carnet de santé et copie de tous documents utiles en votre possession (comptes-rendus récents de radiographie, d'examen biologique, rapports médicaux, etc).

Si vous le souhaitez, le médecin de l'éducation nationale peut vous recevoir sur rendez-vous. Prenez contact, à cet effet, avec l'infirmière de l'établissement scolaire.

4. Information importante :

La consommation de produits psycho actifs (alcool, cannabis, autres drogues) et de certains médicaments peut avoir des conséquences en cas d'utilisation de machines dangereuses ou de conduites d'engins.

Elle peut entraîner une inaptitude à la poursuite de la formation professionnelle dispensée pendant le temps nécessaire.

Il est indispensable de signaler à l'infirmier(e) ou au médecin de l'établissement tout problème de santé survenant durant sa formation.

Je déclare avoir pris connaissance de l'information ci-dessus.

A le

Signature de l'élève :

Signature des parents :